



ORANGE
PARTOUT POUR TOUS

NEWSLETTER CADRES



Juin 2022



Vincent GIMENO
Administrateur Salarié Groupe
Orange



Nadia ZAK-CALVET
Déléguée Syndicale Centrale
Adjointe UES Orange



Olivier BERDUCOU
Délégué Syndical Central Adjoint
UES Orange

ÉDITO

Le Groupe Orange voit la répartition géographique de ses effectifs évoluer vers une répartition 50/50 à moyen terme entre la France et les autres pays.

Il est important d'accompagner cette tendance, au travers des Comités Europe et Monde, et par un dialogue interculturel fort avec nos collègues des différentes filiales du Groupe. C'est ce que la CFDT fait dans les instances et au sein de l'Alliance UNI Orange.

Il nous a semblé important de vous proposer un rapide tour d'horizon des travaux réalisés, ayant toujours à cœur les avancées sociales #PartoutPourTous

AGIR à l'international pour obtenir de nouveaux droits #PartoutPourTous

Le changement de gouvernance va certainement engendrer des évolutions du Groupe Orange, en France et dans le monde. Dans ce contexte, les instances représentatives du personnel, l'application des accords signés et la négociation de nouveaux accords au niveau monde prennent toute leur importance pour garantir #PartoutPourTous des emplois en nombre et de qualité. Pour AGIR au niveau mondial, les représentants CFDT s'impliquent au quotidien à travers plusieurs instances, internes et externes, décrites ci-dessous.

Les Instances Représentatives du Personnel Orange

Ces instances permettent aux salariés via leurs représentants d'être informés et parfois consultés concernant la stratégie dans les filiales et pays où Orange est présent, et par là-même de s'assurer de la performance sociale du Groupe.

Le [Comité de Groupe Européen, CGE](#)

Le CGE est une instance de dialogue social légale obligatoire à l'échelle européenne sur les questions économiques, financières et sociales qui présentent un caractère global européen et dépassent le cadre d'un pays (stratégie industrielle et d'innovation, grandes orientations de l'investissement, emplois...). Le CGE est consulté pour tout projet de transformation touchant les filiales au niveau européen à l'instar d'un CSEC. Il complète les instances de dialogue social nationales, mais n'a pas vocation à les remplacer ou à les superviser. Créé en 2004 (en application de la loi du 12 novembre 1996, en application de la directive européenne 94/45/CE), il est constitué de représentants des salariés de 18 pays européens.

Les membres du CGE étudient en ce moment la création de la Joint-Venture (JV) entre Orange et Masmovil en Espagne. La situation des opérateurs dans ce pays est certes compliquée, mais il faut s'assurer que la solution proposée ne soit pas un pur montage financier au détriment de l'emploi et des conditions de travail de nos collègues.

Le [Comité de Groupe Monde CGM](#), créé par accord en 2010, est constitué de représentants de 26 pays et permet un lien plus direct de nos collègues des filiales, du continent africain par exemple, vers la gouvernance de l'entreprise. C'est une instance d'information et d'échanges, conventionnelle, obtenue par accord et un lieu d'exercice du dialogue social du Groupe au niveau mondial.

Le CGM suit la mise en œuvre des accords monde, santé sécurité et égalité professionnelle et est attentifs aux évolutions du Groupe, en particulier sur la zone MEA, territoire de croissance pour l'entreprise, où les enjeux du dialogue social et des conditions de travail sont majeurs.



UNI Global Union est une fédération syndicale internationale née le 1^{er} janvier 2000 représentant plus de 20 millions de travailleurs du secteur des services dans 150 pays. Elle négocie des accords et protocoles mondiaux ou accords-cadres, garantissant les droits de millions de salariés. UNI est composée d'organisations syndicales qui décident de s'affilier. UNI représente le secteur des services au sein d'organismes internationaux tels que l'OIT (Organisation International du Travail) ou l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce).

UNI global union

Pour prendre en compte la dimension multinationale du Groupe Orange, la **CFDT** a adhéré à une fédération internationale de syndicats : **UNI Global Union**. Cela permet à l'Alliance UNI Orange qui en découle, de négocier des accords à périmètre mondial, pour obtenir de **nouveaux droits pour l'ensemble des employés du Groupe Orange**.

UNI global union a été une partie prenante active pour négocier et signer un accord international sur la sécurité des usines textiles au Bangladesh après l'effondrement de l'immeuble Rana Plaza abritant des ateliers textiles et qui avait tué 1138 ouvriers en 2013.

UNI global union est reconnue par le patronat au niveau mondial et renforce le pouvoir de négociation des syndicats partout dans le monde pour étendre et améliorer les droits et les protections des salariés et faire progresser la justice sociale et économique dans les multinationales.

L'Alliance Uni Orange

L'Alliance UNI Orange regroupe tous les syndicats des différentes filiales du Groupe Orange, **affiliés à UNI Global Union**. Ce regroupement permet d'échanger sur les réalités des collègues dans les différents pays et de s'organiser afin de faciliter les échanges et renforcer notre pouvoir de négociation collective.

Le Groupe Orange a reconnu l'Alliance UNI Orange comme interlocuteur privilégié pour la négociation des accords cadre-monde. Seuls trois syndicats français sont membres de l'Alliance et co-signent les accords mondiaux du Groupe Orange : la **CFDT**, la CGT et FO.

Les accords signés par l'Alliance sont les suivants :

- ✚ 2006 : [Accord mondial sur les droits sociaux fondamentaux au sein du Groupe FT/ Orange](#)
- ✚ 2010 : [Accord Comité de Groupe Monde \(CGM\) FT/Orange](#)
- ✚ 2014 : [Accord Santé Sécurité](#)
- ✚ 2019 : [Accord mondial sur l'égalité professionnelle](#)

La **CFDT** est active au sein de cette instance de négociation mondiale pour constituer des socles de garantie de droits sociaux et économiques grâce à un dialogue social juste #PartoutPourTous et applicable dans toutes les géographies du groupe.

Agir à l'international au sein des instance de UNI Global Union « Making it Happen »

Au sein des comités d'UNI global union telles que UNI ICTS et UNI EUROPA, la **CFDT** propose, négocie et rédige des avancées constituant des socles de droits nouveaux face aux évolutions inéluctables du monde du travail.



Secteur ICTS (bureaux d'études, télécommunications et centre d'appels)

La pandémie et l'accélération de la digitalisation des modes de vie professionnelle et privée, ont conduit à des prises de positions et des contributions sur des projets de directives européennes par rapport à l'IA (Intelligence Artificielle) mais aussi sur les nouveaux modes d'organisations du travail...

UNI EUROPA women, instance en charge de l'égalité professionnelle et du droit des femmes au travail

En 2019, nous sommes mobilisés pour obtenir **la convention 190 de l'OIT relative à l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail**. Nous suivons les ratifications des différents parlements pour intégrer cette évolution dans les codes nationaux des droits des travailleurs et nous avons participé à une campagne mondiale de sensibilisation fin 2021. En France, c'est en novembre 2021 que cette convention a été ratifiée et donc intégrée au droit.

Précurseur, la CFDT et le devoir de Vigilance : un droit nouveau revendiqué

Il faut aussi souligner qu'un des marqueur de la **CFDT** au niveau international a été d'être à l'avant-garde du devoir de vigilance. Seule organisation syndicale au sein d'un collectif engagé, son lobbying a payé en France puisque depuis 2017, une loi oblige les entreprises multinationales à protéger les droits fondamentaux (humains et environnementaux), dans leurs chaînes de valeur (sous-traitants et filiales). Cette loi impose la parution annuelle d'un plan de vigilance qui doit détailler les risques d'atteinte à ces droits et les processus d'atténuation et de recours.

La loi prévoit l'engagement de leur responsabilité en cas de manquement à ces nouvelles obligations visant à prévenir les risques d'atteintes graves aux droits humains et à l'environnement, y compris lorsqu'elles sont commises par leurs filiales directes ou indirectes, en France et dans le reste du monde.

C'est la première loi française qui peut avoir une application extra-territoriale.

Un devoir de vigilance à l'échelle européenne est en cours de préparation : en mars 2022, la Commission Européenne a publié une proposition de directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité, visant à prévenir les atteintes aux droits humains et à l'environnement tout au long de leurs chaînes de valeur. Dans le cadre de UNI global union, mais aussi de plateformes multi-acteurs (associations, ONG...), la **CFDT** contribue aux lobbying européens pour étendre cette protection de droits fondamentaux.

En 2019, Laurent Berger a été élu président de la Confédération Européenne des Syndicats (CES). Au sein de cette instance de dialogue social international, il y défend les intérêts des travailleurs au niveau européen et les représente devant les organes de l'Union Européenne (UE) au moment où le monde d'après tente de trouver de nouveaux paradigmes pour prendre en compte la crise climatique.

Ainsi pour construire le monde de demain, la **CFDT** activera tous ses leviers pour protéger, préserver et créer des droits sociaux et économiques nouveaux dans un monde en perpétuelles transformations grâce notamment au renforcement des accord groupe et accords-cadres monde .

Pour AGIR à l'international, les marqueurs de la **CFDT** sont :

<h3>AGIR pour une codétermination à la française</h3>	<h3>AGIR pour des emplois de qualité #PartoutPourTous</h3>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les salariés, partie constituante de l'entreprise doivent être plus associés à sa gouvernance ➤ Il doit y avoir plus de représentants des salariés des différentes géographies au Conseil d'Administration ➤ La stratégie globale ne doit pas être financière à court terme mais construite pour un temps long ➤ Un meilleur dialogue social est nécessaire, et cela doit aboutir à davantage de négociations d'accords collectifs groupe et monde ➤ L'actionnariat salarié doit atteindre les 10% pour peser sur la stratégie 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nos territoires, partout dans le monde, abritent des talents et sont facteurs d'attractivité pour l'entreprise ➤ Un travail de qualité #PartoutPourTous est nécessaire en maison mère ou en filiale, sur son bassin de vie ➤ Ne pas faire rimer télétravail ou filialisation avec dumping social ➤ Les programmes immobiliers ne doivent pas se faire au détriment de la Qualité de Vie au Travail ➤ Il faut embaucher sans discrimination, notamment dans le respect de la mixité et de la parité
<h3>AGIR pour un Contrat Économique Environnemental et Social</h3>	<h3>AGIR sur la stratégie d'évolution d'Orange</h3>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réconcilier transition écologique et justice sociale pour construire un avenir durable ➤ Le numérique est notre avenir : économisons-le ! ➤ La RSE est un marqueur CFDT depuis les années 70 ➤ Faire évoluer Orange vers le statut d'une entreprise à mission. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aller vers une transition juste de la filière numérique ➤ Développer la résilience et l'autonomie de nos réseaux ➤ Privilégier des technologies souveraines, soutenables et respectueuses de la vie privée ➤ Renforcer la recherche interne

Émancipation
Démocratie
Indépendance
Solidarité
Autonomie



AGENDA ORANGE

- Du 28 au 30 juin CGE à Bruxelles
- Du 12 au 14 septembre : Réunion ALLIANCE UNI / Orange
- Du 27 au 29 septembre : CGM
- Du 2 au 4 novembre : CGE

La **CFDT** est le **premier syndicat français en nombre d'adhérents** : 610 144, des femmes (51%), des hommes (49%), qui travaillent dans tous les secteurs professionnels, dans le public et dans toutes les régions de France.

La **CFDT** n'est ni de gauche ni de droite, elle est du côté des salariés.

La **CFDT** est un syndicat laïc qui respecte toutes les croyances religieuses ou philosophiques tant qu'elles ne conduisent pas à la haine, au racisme, à l'exclusion.

La **CFDT** sait que le monde change, qu'il faut en permanence mettre à jour les revendications pour faire face aux évolutions du marché du travail, à la précarité.

Pour aller plus loin, recevoir les tracts sous forme électronique, discuter, poser une question. Vos contacts **CFDT** cadres Orange :

eric.rappe@orange.com - vincent.gimeno@orange.com



ADHÉREZ À LA CFDT !



Vous recevez ce courrier électronique parce que vous êtes abonné pour recevoir notre Newsletter **CFDT**
 Vous pouvez vous désinscrire en cliquant sur ce lien : [Se désabonner](#)